Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 70 (1931)

Heft: 33

Artikel: A la caserne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

111

ABONNEMENT:

Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.

CONTRE LE BRUIT



IMEZ-VOUS le bruit? Celui du piano de votre voisin qui joue — mal — la même rengaine de Stravinsky depuis trois ou quatre termes ? Celui du poste de TSF.

ou du phono du monsieur d'en face? Celui du coq enroué qui sel ève toujours avant le soleil? Celui de l'ivrogne du sixième qui met quatre heures à montre les escaliers? Dites-moi, aimez-vous le bruit?

Dans nos journaux quotidiens on mène grand bruit contre le bruit!

Le docteur Théodor Lessing l'a en horreur, et, après avoir fondé en Allemagne une ligue contre ce fléau des gens studieux, il est allé faire des adeptes à Vienne. Il a été reçu par la «Ligue contre la poussière et la fumée». La poussière, la fumée... Cela ne fait pas grand bruit, mais c'est sale et cela tient de la place. Et M. Théodor Lessing a parlé. Herr Doktor a fait l'histoire de la lutte contre le bruit qui est, paraît-il, vieille comme le monde. Les Pandectes, recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, établi par ordre de l'empereur Justinien, con-tiennent une disposition qui défendait aux mé-tiers bruyants de s'établir dans les rues où demeuraient des savants. Dans ces derniers siècles, continue Herr Doktor, le nombre des humains s'accroissant toujours, les agglomérations urbaines ont pris des dimensions gigantesques; on de-meure de plus en plus près les uns des autres et même dans les maisons de rapport et gratte-ciel, les uns sur les autres. Source de bruits multiples, intenses, variés. Inupportables, parfois.

Le grand poète allemand Gœthe n'y allait pas par quatre chemins pour se préserver du bruit que faisait un voisin gênant: il acheta tout simplement la maison du dit voisin et... la laissa in-habitée. Carlyle, le poète anglais, inventa des remblais de tourbe qu'il fit interposer entre murs et cloisons. Passant de la résistance passive à l'action, le philosophe Schopenhauer fit campapagne contre le claquement du fouet des cochers. A Ouchy — et je signale ce fait en passant à à M. le municipal Bridel — un étranger de l'Hôtel Beau-Rivage imposa silence aux sirènes du port qui troublaient le calme, en payant trois décis aux mécaniciens des bateaux de la Navigation. Puis, vinrent les initatives en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Allemagne, où est née la ligue qui mène grand bruit contre le bruit. D'après le Doktor Lessing, il existe quatre moyens pratiques de diminuer le bruit: 1º la

police des rues; 2º la police des bâtiments, ou construction bien comprise des immeubles; 3° la police des habitations; 4° la répression pénale des délits d'hygiène. Et voici quelle fut sa con-clusion : « Toutes les conquêtes de la civilisation sont dues à l'affinement de l'organisme. Dès lors, comment réussir à les conserver, si notre système nerveux est détraqué par le bruit?» L'auditoire, entraîné par cette péroraison, a donné libre cours à son enthousiasme, mais à un enthousiasme plein de tact, un enthousiasme en quelque sorte rituel : au lieu d'applaudir — bruit inutile — il a frénétiquement agité les mou-

A la caserne. — Dites donc, mon garçon, vos cheyeux ne sont pas à l'ordonnance s

- Non, mon capitaine, ils sont à moi!



LÈ MESSON

Hardi, mè valet! câ tot-ora Lo sèlâo vint de sè lèvâ Bin rovilleint... et dein onn'hâora Vâo fére bin bon messounâ. Min de niolan su lè montagne. 'Na raveu monte dâi bosson. Lè z'ozî reimplliant lè campagne De la granna de lâo tsanson. Hardi, mè valet! âi messon!

Lo zin zin que fâ la molâïe Repond âi tsant de clliâo grachâo, Et lo crin crin dâi coûtalâïe Ai z'orolhie dâi sèïetâo L'è dâo quemet onna musiqua Et vo rebouille à tsavon. Benhirâo, mè valet, clli z'ique Que sâ compreindre cllia brison! Quin biau son on oût âi messon!

Vo, lè dzeintyè camelinette, Ramassâ bin aprî la faux. Bin drâite sant voûtrè reintsette.1 Lè z'épi alegnî sant biau : Resseimbliant à voûtron vesâdzo Que lo sèlâo fâ rodz' et bron. Clia couleu vâo dere corâdzo. La chaleu vo fâ dâi freson! Vo z'îte galéze âi messon!

La vèprâ, no farein lè dzerbe, Mè valet! Lè lin sant godzî. Lo blliâ l'è franc, pas mèclliâ d'herba. De lo nyâ n'arein dâo plliésî. Lè crâno bré dâi tsermalâre Sein crotsî portant lè drobllion. De lâo cllinnâ sant pas avare. Valet! niâde fè et bin riond. Min de tsèrope âi messon!

Sta né lo gros tsè à étsîle Crinnera tant sarâ tserdzî, Etl'appliâ dein lo tsamp dâi Guile Tirera ferm' à plliein borî. Noûtra grandze tant qu'à la frîta Va s'einretsî de ti clliâo don Que la natoura no fâ fîta... Grand maci bin, per lé d'amon Cli qu'a fé crètre la messon. Marc à Louis.

¹ Rangées de blé.

LA PROMENADE DOMINICALE



OUS étions réunis, quelques vieux ca-marades, chez le docteur Pilloud, sur la terrasse de sa villa, entre Lausanne et Pully. Il y avait là le pasteur Amondruz, le juge Pache, le notaire Jaccard et moi, qui ne

suis rien. L'annonce d'un prochain mariage dirigea la conversation de nos têtes chauves sur l'amour conjugal.

Et Pilloud agita sa marotte de célibataire qui ne croit pas aux grandes amours et, surtout, qui n'y veut pas croire:

Assurément, clamait-il, assurément, l'amour occupe une certaine place dans la vie. Je ne le nie pas. Mais vous avez tort d'en éterniser les effets. Vous donnez trop d'importance à une manifestation passagère. Vous faites de la littérature. Et, d'ailleurs, la preuve que ce mouvement psychique ne saurait avoir si grande autorité, c'est son manque de résistance.

— Tu veux dire ? demanda le juge Pache.

Qu'il ne résiste pas davantage aux bruta-lités de l'existence quotidienne qu'aux fatigues

de la durée. Avez-vous vu un amour survivre à de grandes catastrophes matérielles sans en être altéré, sans en être amoindri? Et même, êtesvous simplement assurés qu'après la mauvaise aventure, il soit resté quoi que ce soit de cet amour, sauf, peut-être, une habitude ou une vague hypocrisie. Citez-moi un exemple.

Paisiblement, comme s'il eût compulsé un dossier dans son cabinet d'instruction, le juge Pache affirma:

— Je pourrais en citer un. — Probant?

A mon estime, tout au moins.
Vas-y! Vas-y! Ne te gêne pas.
C'est que ce sera peut-être un peu long, et ces messieurs...

Le pasteur Amondruz assura que nous entendrions l'histoire avec plaisir.

Bien vrai?

Absolument, conclut le notaire.

 Dans ce cas, je m'exécute. * * *

Le personnage qui sut inspirer l'amour résistant dont il s'agit n'est pas ce que vous appelleriez « intéressant ». C'est un rôdeur, un bellâtre, un de ces coqs de cabarets borgnes qui vivent d'une manière d'impôt prélevé par la terreur. Je n'insiste pas. Benjamin Gachet — dit Binbin — est connu de la police, qui l'utilise parfois, car cet individu sert volontiers d'indicateur pour dissimuler ses propres opérations. Néanmoins, de temps à autre, la chance tourne: Binbin est pris à son tour. C'est ainsi que je l'ai eu déjà plusieurs fois sur la sellette. Habituellement, ces gens ne m'amusent guère. Mêmes dé-lits, même attitude cynique ou pleurarde, mêmes réponses aux mêmes demandes. En les voyant entrer dans mon cabinet, je devine ce que j'au-rai à dicter à mon greffier. Un jour, cependant, il y a trois ans, comme le dit greffier posait les questions coutumières d'identité et ajoutait : célibataire », Binbin se récria:

Non, pas célibataire ; marié.

- Comment ça? depuis quand? Nous sommes, généralement, assez renseignés sur les faits et gestes de nos cients habituels pour qu'une modification semblable dans l'état-civil de l'un d'eux, soit connue à l'office. Aussi, je crus à une blague de mon gaillard, un peu far-ceur, même en cours d'enquête. Mais, Binbin affirmait. Il était marié, légitimement marié, tout ce qu'il y a de plus marié.

Une dot communale, murmura mon gref-

Pas du tout. Une brave fille, une bonne travailleuse.

Vous savez ce qu'on appelle une dot communale? Telle municipalité, pour se débarrasser d'une ressortissante «indésirable », lui accorde un subside qui facilite son mariage avec un